

No de dossier au Ministère :

A- Identité de la candidate ou du candidat

<input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/> M ^{me}	Nom (à la naissance)	Prénom	
Date de naissance (aaaa-mm-jj)	Code permanent	Statut <input type="checkbox"/> Citoyen canadien <input type="checkbox"/> Permis de travail <input type="checkbox"/> Résident permanent <input type="checkbox"/> Autre _____	N° d'assurance sociale
Adresse			Appartement
Ville		Province	Code postal
Numéro de téléphone (résidence)	Autres numéros (cellulaire, travail)	Adresse courriel	

B- Périodes de renouvellement (article 37 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

Je suis titulaire d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation professionnelle, je complète un baccalauréat en enseignement professionnel et :

- Je demande un premier renouvellement de 3 années scolaires (j'ai accumulé au moins 15 des unités de formation en éducation du programme de formation en enseignement autres que celles allouées en reconnaissance d'acquis en raison de la pratique du métier).
- Je demande un deuxième renouvellement de 2 années scolaires (j'ai accumulé au moins 39 des unités de formation en éducation du même programme de formation en enseignement dont au plus 9 unités en reconnaissance d'acquis en raison de la pratique du métier).
- Je demande un dernier renouvellement de 2 années scolaires (j'ai accumulé au moins 63 des unités de formation en éducation du même programme de formation en enseignement dont au plus 9 unités en reconnaissance d'acquis en raison de la pratique du métier autres que celles déjà comptées au deuxième renouvellement).

C- Documents à annexer (article 40 du Règlement sur les autorisations d'enseigner)

- Copie certifiée du relevé de notes de l'université démontrant la réussite des unités requises d'un programme de formation à l'enseignement professionnel.
- Copie certifiée du certificat de citoyenneté canadienne, de la fiche d'établissement attestant du statut de résident permanent, du permis de travail ou du certificat d'acceptation l'autorisant à travailler au Québec si ces documents n'ont pas déjà été fournis.
- [Déclaration relative aux antécédents judiciaires](#) (article 25.1 de la *Loi sur l'instruction publique*) accessible sur le site Web du Ministère.

À défaut des copies certifiées, le Ministère pourrait, exceptionnellement, accepter les copies assermentées si le candidat présente des raisons valables.

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires à l'exercice de ses attributions prévues par le Règlement sur les autorisations d'enseigner. Ces renseignements peuvent également être utilisés à des fins de recherche ou de statistique. Ils sont traités confidentiellement et seules les personnes autorisées y ont accès dans l'exercice de leurs fonctions. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements que le Ministère détient à votre sujet ou d'en demander la rectification en vous adressant à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Par la présente, je demande le renouvellement d'une autorisation provisoire d'enseigner en formation professionnelle.

Signature _____

Date _____

D- Réservé au Ministère

DÉCISION	<input type="checkbox"/> Renouvellement accordé (baccalauréat de 120 unités) <input type="checkbox"/> Premier renouvellement <input type="checkbox"/> Deuxième renouvellement <input type="checkbox"/> Dernier renouvellement		
	<input type="checkbox"/> Refus à la candidate ou au candidat qui ne satisfait pas aux exigences minimales relatives au renouvellement de l'autorisation provisoire en formation professionnelle.		
Commentaires : _____			
Signature de la personne autorisée _____		Date _____	Date dernier document reçu _____
N° du document	Initiales	Date d'émission	

Envoyer la demande à l'adresse suivante :

Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière, 28^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5